

Réf: Dossier N° 030772

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ECGI » en abrégé « ECGI »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera M'Pouto, LOT 136, ILOT

14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ECGI

» en abrégé « ECGI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- BTP (Bâtiment et Travaux Publics)
 - VRD
 - Construction et rénovation
 - Promotion immobilière
 - Ingénierie
- GESTION IMMOBILIERE
 - Gestionnaire locatif et copropriété
 - Gestionnaire de biens immobiliers
 - Vente et achat de biens immobiliers
- TELECOMS ET SECURITE
 - Vidéosurveillance
 - FTTH
 - Câblage informatique et contrôle d'accès
- FORMATION (Expertise immobilière)
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie

tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera M'Pouto, LOT 136, ILOT 14

Dirigeant(s) : M YEO GUEFALA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03414 du 23/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22651/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

